

CHAPITRE II.

Apparition des Belges dans le midi de l'Europe. — Leur arrivée dans la Gaule, où ils s'établissent. — Leurs coutumes antiques. — Forme du village et division du sol. — Souveraineté des habitants. — Privilèges de la noblesse. — Condition des serfs.

Pendant que la Gaule commençait à sortir de la barbarie, le reste de l'Europe septentrionale était occupé par des races plus sauvages à peine fixées sur le sol où elles campaient, et dont la chasse ou la guerre remplissaient la rude existence. Dans le nombre se trouvaient des clans galliques répandus entre le Mein et le Danube; plus au nord d'autres peuples dont l'Europe civilisée ne savait pas même le nom. Mais, vers l'époque d'Alexandre le Grand, les progrès de ces nations belliqueuses commencèrent à inspirer quelques alarmes en Macédoine. Le héros grec eut une entrevue avec des chefs celtes, dont les tribus étaient arrivées à peu de distance de ses frontières. Il admira l'énergie et l'audace de ces farouches étrangers; le moment de les craindre n'était pas encore venu.

Un demi-siècle plus tard, 281 ans avant notre ère, de nombreux essaims de ces guerriers du Nord sortirent de la vallée du Danube avec le projet de conquérir les régions qui se trouvaient au delà. Formant diverses colonnes, ils franchirent à la fois sur plusieurs points la grande chaîne de montagnes qui couvrait les contrées du midi de l'Europe, et que l'antiquité appelait le mont Hémus. Le corps le plus considérable se dirigea sur la Macédoine, et envoya des députés au roi pour lui demander passage et tribut, promettant à ce prix d'aller porter plus loin la terreur de ses armes. Mais Ptolémée



GAULOIS.

la Foudre, qui venait de monter sur le trône d'Alexandre, s'indigna de l'insolence des barbares et marcha contre eux avec toutes ses forces.

Jamais sans doute ces hordes sorties des forêts n'avaient aperçu rien d'aussi imposant que l'appareil de l'armée que Ptolémée amenait en face d'elles : l'acier brillant des armures grecques, la sombre épaisseur de cette phalange macédonienne jusqu'alors invincible, la masse monstrueuse des éléphants indiens, la richesse même de l'escadron royal étincelant d'or et de pourpre devaient étonner leurs regards et leur pensée. Toutefois elles ne montrèrent pas d'hésitation; leur chef, que les auteurs anciens nomment *Bolgios* ou *Belgius* (et c'est la première fois que le nom de Belge apparaît dans l'histoire), accepta la bataille aussi hardiment que le Macédonien l'offrait. La force du corps, l'impétuosité de l'attaque, peut-être aussi la longueur des piques, donnèrent l'avantage aux barbares, et au milieu du carnage le roi tomba lui-même sous les coups des vainqueurs. Ceux-ci, après avoir immolé à leurs dieux l'élite des prisonniers (coutume affreuse qu'on retrouvait encore chez les Germains plusieurs siècles après), pénétrèrent dans l'intérieur de la contrée qu'ils ravagèrent entièrement; mais ils ne purent forcer les remparts des villes de guerre, et ils furent bientôt décimés par les maladies qui ont toujours atteint les races septentrionales dans leurs expéditions au Midi. Ils quittèrent donc ces climats brûlants pour n'y plus revenir; mais telle était la richesse du butin qu'ils emportaient, que les pièces d'or macédoniennes à l'empreinte de Philippe et d'Alexandre devinrent la monnaie générale des pays où ils s'étaient retirés, et c'est à cet indice qu'on peut reconnaître leur route. Ils s'étaient portés vers la Gaule.

La race d'hommes à laquelle appartenaient ces bandes victorieuses nous est indiquée par le nom que l'antiquité prêtait à leur chef : c'étaient des Belges, c'est-à-dire un peuple d'un autre sang que les clans galliques, bien qu'établi dans leur voisinage et parfois associé à leurs expéditions (1). L'histoire nous laisse ignorer s'ils habitaient

(1) Ceux qui ne revinrent pas avec le gros de l'armée passèrent dans l'Asie Mineure, où ils conservèrent la langue des Belges d'Europe, comme le reconnut saint Jérôme six siècles après.

dès lors le nord de la Gaule, que nous voyons plus tard occupé par leurs descendants, ou s'ils y pénétrèrent pour la première fois à leur retour de Macédoine; mais cette dernière opinion est la plus vraisemblable. En effet, l'entreprise qu'ils avaient formée d'aller occuper de nouvelles terres dans le monde méridional paraît montrer que l'espace leur manquait dans leur patrie, et que par conséquent ils durent chercher quelque autre demeure, quand les maladies les forcèrent à remonter vers le Nord. D'un autre côté, les Gaulois eux-mêmes racontaient dans l'âge suivant que les Belges étaient un peuple nouvellement venu qui avait conquis sur la race celtique tout l'espace compris entre le Rhin et la Seine. Le rapport des circonstances permet donc de croire que cette conquête de la Belgique eut lieu à l'époque où l'essaim qui avait franchi l'Hémos revint sous un climat moins dévorant. C'était vers l'an 280 avant l'ère chrétienne et au moins trois siècles après que les Celtes eux-mêmes avaient pénétré dans ce pays. Vers le même temps on vit aussi apparaître sur les bords du Rhône d'autres tribus de même origine, mais qui formaient une armée à part. C'étaient celles qui avaient prolongé leur séjour au pied de l'Hémos, persévérant dans le dessein de s'emparer des contrées voisines. Après avoir ravagé le nord de la Grèce et envoyé quelques-uns de leurs guerriers en Asie, elles vinrent enfin se fixer sous le nom de Volkes dans les plaines de la Provence qu'elles enlevèrent à la vieille race des Ligures. Ainsi de tous côtés la Gaule était envahie : de tous côtés également le succès de l'invasion fut complet, phénomène dont il faut chercher la cause dans un fait reconnu par les historiens : c'est que le Gaulois, amolli par un commencement de civilisation, n'avait plus autant d'énergie que les nouveaux barbares qui sortaient des contrées vierges.

Jamais non plus des nations encore dans l'enfance n'avaient possédé plus d'éléments de force et de durée que ces tribus qui avaient grandi au fond de l'Europe sauvage. La race germanique, dont les Belges formaient le premier groupe, avait comme les Celtes les caractères distinctifs de l'homme du Nord, des cheveux blonds, des yeux bleus, un teint d'une vive blancheur; mais sa stature était

encore plus élevée et plus robuste, son caractère plus énergique, ses coutumes plus mâles. Nourris de chair et de lait plutôt que de blé, vivant nus sous un ciel vigoureux, endurcis à la fatigue et aguerris au danger par l'exercice de la chasse et des armes, les peuples de cette famille apparurent aux Romains comme les plus redoutables de tous les ennemis. A cette vigueur du corps répondait la trempe de l'âme. Élevé dès l'enfance dans une liberté absolue, le Germain avait appris à ne redouter que la honte attachée à la perfidie et à la lâcheté. Il estimait peu de biens après le fer, mais rien après l'honneur. Chaque tribu ayant ses institutions militaires, ils apportaient dans les combats presque autant d'art et de régularité que de force et d'adresse, et le sentiment qu'ils avaient de leur supériorité redoublait leur audace. Le nom même de Germains peut se traduire par celui de gens de guerre, et le mot de Belge paraît signifier belliqueux (1).

Inférieures à de pareils adversaires, les nations gauloises ne prolongèrent point la lutte : les clans défaits se retirèrent et l'on en vit quelques-uns passer dans les îles Britanniques. Mais il n'y eut probablement que les véritables Celtes qui préférèrent ainsi l'exil à la dépendance, et la masse du peuple ne paraît pas s'être déplacée. D'un autre côté, les Belges, qui venaient de se répandre depuis le Rhin jusqu'à la Seine, acceptèrent pour limite ce dernier fleuve qu'ils ne cherchèrent plus à dépasser. Une alliance s'établit entre eux et les peuples galliques, alliance dont l'époque et les conditions nous sont inconnues, mais qui eut des résultats assez remarquables ; car depuis lors les Belges, tournant leurs armes contre d'autres nations, firent la conquête des côtes méridionales de la Grande-Bretagne. Ils combattirent aussi contre les nouveaux essaims germaniques qui par intervalles essayaient de franchir le Rhin à leur exemple. Bientôt les Gaulois, cessant de voir en eux des étrangers et des ennemis, les traitèrent en confédérés, et leur pays fut appelé la Gaule-Belgique.

(1) Les langues gallique et germanique permettent cette interprétation ; mais il ne faudrait pas la regarder comme certaine.

Toutefois le langage, les mœurs, les institutions des deux peuples n'étant point les mêmes, il resta entre eux une barrière que le temps devait affaiblir mais non renverser. D'une part, les Celtes, étant déjà plus civilisés, ne pouvaient reprendre la rudesse des habitudes septentrionales ; de l'autre, les Belges, orgueilleux de leur supériorité dans les armes, méprisaient les usages qui avaient amolli les vaincus. Ils se vantaient encore, plus de trois siècles après de ne pas être du même sang ni du même caractère que ces derniers, et ils attachaient d'autant plus de prix à la conservation de leurs propres coutumes qu'elles devaient empêcher leur courage de s'abâtardir. Mais la différence capitale provenait de l'organisation même de la tribu germanique, qui était fondée sur un système non de hiérarchie, mais de communauté. L'existence simple et forte de cette race guerrière permettait à chaque bande que la parenté ou le hasard avait réunie de former comme une grande famille, dont les membres, égaux entre eux, possédaient sans distinction les mêmes droits, les mêmes avantages, et jusqu'à la même part du terrain. En effet, quoique l'agriculture fût leur principale ressource, les Germains, n'accordaient pas à l'homme la propriété exclusive du champ qu'il avait cultivé. La terre que la nation tout entière avait conquise à prix de sang, et qu'elle défendait par la force de ses armes, était regardée comme le domaine commun : chaque année on en faisait un nouveau partage, et tel était encore l'usage en Allemagne du temps des Romains, non par ignorance, mais pour maintenir l'égalité entre les membres de chaque tribu. Ce système primitif, qui laissa des traces profondes dans quelques parties de la contrée, entraînait un mode d'habitation et de culture en rapport avec lui. Nous essayerons de l'esquisser d'après les vestiges qui s'en conservèrent plus tard (1).

Chaque peuplade se subdivisait en groupes de cent familles, qui

(1) C'est surtout dans les lois des peuples du Nord, dans nos vieux usages, dans ceux des Frisons et des Francs, qu'on retrouve les éléments de cet ordre de choses imparfaitement connu. Je ne puis rapporter et comparer ici les textes ; j'espère pouvoir les discuter dans un ouvrage plus étendu.

marchaient au combat sous le même drapeau, et qui dressaient leurs cabanes sur la même colline ou dans la même vallée. On distribuait le pays en autant de *cantons* qu'il y avait de ces *centaines*, et chacune occupait celui qui lui était échu. L'espace qu'elle destinait à la culture recevait le nom de *Bool* ou *Boel*, qui paraît signifier cercle, et ses limites étaient marquées par des barrières naturelles ou factices, un ruisseau, une forêt, un rempart de terre, une haie de grands arbres (1). Le milieu était réservé pour les habitations, qui se trouvaient rapprochées l'une de l'autre, quoique sans se toucher, chacune ayant son enclos à part. Elles étaient disposées dans un ordre fixe, de manière à former un ensemble régulier : c'était le village que de vieilles lois appellent la tête du canton (*hauvaet* ou *haupt*) et qui servait en quelque sorte de capitale à cette petite colonie.

Pour en tracer le plan, le chef, ou plutôt le prêtre, marquait d'abord deux chemins qui, traversant tout le territoire, venaient se croiser au milieu. D'après un antique usage, on observait de les diriger, l'un de l'est à l'ouest, l'autre du nord au sud. L'endroit où ils se rencontraient devenait sacré : on y élevait l'autel commun, et on laissait à l'entour un grand espace libre également considéré comme saint et inviolable, qui servait de lieu d'assemblée et de conseil, de jugement et de pacification. Le terrain environnant, destiné aux habitations, se divisait en parts uniformes qui toutes devaient aboutir à cette place centrale, afin que le guerrier pût s'y rendre sans passer sur le sol d'autrui. Toutes ces parts étaient fermées à l'extérieur par une grande haie qui formait l'enceinte du village, entier, et que les cent familles concouraient également à entretenir et à défendre.

Au delà de l'enceinte dans laquelle étaient réunies les cabanes,

(1) De là notre mot de *boulevard*, à la lettre *rempart du bool*. Remarquons ici que ce système de culture commune avait pénétré jusqu'au cœur de la Gaule. La coutume du Nivernais reconnaissait encore des terres *tenues en bordelage*, c'est-à-dire en communauté, et ce régime avait dû être général dans plusieurs provinces du Midi, où les fermes ont gardé le nom de *bordes* : c'est le vieux mot flamand *boerderij*. Venait-il des Volkes ?

s'étendaient les terres mises en culture, qui tantôt se répartissaient annuellement comme nous l'avons dit, tantôt demeuraient communes à tous les habitants. Dans ce dernier cas, le produit des moissons se distribuait entre les cent familles, dans la proportion de leurs besoins (1). Mais la méthode ordinaire paraît avoir été d'attacher à chaque habitation située dans le village la jouissance des champs les plus voisins et d'en faire un même *lot* que le sort assignait chaque année à un nouveau possesseur. Quant à la partie du territoire laissée inculte et qui était en dehors du Bool, elle restait indivise, chacun ayant le droit d'y conduire ses troupeaux, comme dans les pâturages communs de nos anciens villages.

Le principe d'égalité qui réglait le partage du sol régnait aussi dans les institutions cantonales. C'était l'assemblée des habitants qui était souveraine dans toute l'étendue de la localité. Il est vrai qu'ils se choisissaient un chef, mais sans aliéner leur liberté jalouse : car ils ne lui accordaient ni le droit de verser du sang, ni celui de lier une seule main. Les familles soutenaient elles-mêmes leurs différends et vengeaient leurs injures ; mais dans le petit nombre de cas où il fallait faire justice d'un crime, l'arrêt était rendu par la centaine tout entière, et quand la condamnation du coupable avait été prononcée, la multitude armée se portait tout autour de sa demeure pour la livrer aux flammes. Privé alors d'asile et déchu de sa part, il devenait un étranger que rien ne protégeait plus contre le ressentiment public. Mais pour celui qui n'avait pas encouru cette proscription fatale, le village était un séjour de paix où nulle violence ne menaçait sa tête, où nulle contrainte ne la faisait plier, où jamais pouvoir ennemi ne pouvait l'atteindre, à moins d'avoir forcé la haie commune défendue par tous les bras et consacrée par la loi du pays. Souverain lui-même dans l'enceinte de son propre enclos, le guerrier y régnait sur sa famille sans admettre d'intervention étrangère ; de là l'idée commune aux peuples d'origine germanique, que la

(1) Walter Scott parle de cet usage comme existant encore dans les Hébrides.

demeure de chaque homme est sa forteresse et que le plus pauvre reste roi dans sa maison.

L'autorité des chefs se bornait à peu de chose en temps de paix ; arbitres plutôt que juges dans les querelles qui s'élevaient entre les familles, ils n'avaient ni le droit d'assigner les parts, ni celui d'admettre de nouveaux habitants dans le canton. Il fallait pour ce dernier point le consentement unanime du peuple, et un seul refus fermait à l'étranger l'entrée du village. En temps de guerre, le butin se partageait comme le sol, par la voie du sort ; mais les prérogatives du commandement devenaient alors plus étendues. On le conférait d'ordinaire aux descendants de quelques familles puissantes qui formaient la noblesse de chaque nation, et qui faisaient remonter leur origine à ses rois ou même à ses dieux. C'est à eux également que paraît avoir appartenu le sacerdoce, si l'on peut donner ce nom aux fonctions grossières mais redoutées que remplissaient au sein de ces tribus barbares les ministres d'un culte défiguré. Il semble, en effet, que la religion des Germains, comme leur organisation sociale, avait été apportée autrefois du fond de l'Asie, ce premier berceau de l'espèce humaine ; mais elle s'était altérée dans le cours des siècles, et les indications que les savants ont rassemblées à ce sujet laissent seulement apercevoir qu'elle avait formé d'abord un système complet de mythologie qui perdit peu à peu son caractère profond et régulier dans les solitudes de l'Europe septentrionale. Réduites à un amas confus de traditions tantôt mystérieuses, tantôt héroïques, les croyances de cette vieille race ne se présentent plus à nous que comme une idolâtrie informe, que maintenaient l'habitude et la terreur.

Mais, comme institution militaire, la noblesse avait gardé son caractère primitif ; toute sa vie était consacrée aux armes. Parvenu à l'âge de prendre son essor, le jeune aigle (car tel paraît être le sens du mot *Adel* qui désignait le noble) s'attachait à quelque vaillant chef dont il allait grossir la suite ; à moins d'être choisi lui-même pour le commandement dès son adolescence, ce qui arrivait quelquefois aux rejetons des races les plus glorieuses, il mettait son orgueil

à servir avec dévouement le maître qui l'avait adopté. Reçu d'abord au dernier rang dans sa maison, il s'élevait par ses exploits et finissait par combattre à côté de lui. L'honneur était sa seule ambition : de belles armes, un coursier généreux reçu en présent après la victoire devenaient sa récompense. Les chefs les plus célèbres se voyaient toujours entourés d'une troupe nombreuse de cette fière jeunesse ; ils l'abritaient dans leur demeure, la nourrissaient à leur table, lui distribuaient leur propre butin. Elle, de son côté, obéissait à leurs ordres et marchait à toutes les entreprises qu'il leur plaisait de tenter. On appelait *Gesell*, mot à mot compagnon, le brave qui s'attachait ainsi à la fortune d'un guerrier fameux. Ils n'appartenaient pas tous à la noblesse ; mais c'était toujours dans leurs rangs que venait se former le jeune noble, jusqu'au jour où sa renommée et le choix du peuple l'élevaient à leur tête.

Cette habitude des chefs d'entretenir ainsi sous leur toit une bande de guerre indique l'importance des domaines dont ils jouissaient, moins peut-être à titre d'héritage que comme prix du commandement. Ils formaient donc, sous le rapport de la richesse comme du rang, une classe privilégiée (1). Leurs mains hautaines ne cultivaient point leurs champs abandonnés aux soins des esclaves, c'est-à-dire aux captifs de race étrangère. Mais il y avait aussi une autre caste moins ravalée, quoique inférieure aux hommes libres, qui partageait avec les guerriers les produits de sa culture. C'étaient les serfs, appelés *laeten*. Ce mot, qu'on peut traduire par celui de *laissés*, semble attester l'origine de cette espèce de vassaux, débris des tribus autrefois défaites et qui avaient perdu leurs droits sur le territoire où ils étaient soufferts. Mais le serf germanique conservait sa liberté personnelle. Il était protégé par les lois communes, à cela près que son sang était de moindre prix. Nous le voyons même jugé par ses pairs. Sa servitude se bornait à l'exclusion des droits politiques et au paiement de certaines redevances de blé, de bétail ou d'étoffe, pour

(1) César a cru le contraire, et Tacite indique aussi que les chefs étaient pauvres ; mais ce dernier en marque la cause : c'est que l'entretien de leur bande épuisait leurs ressources, quoiqu'ils eussent des domaines proportionnés à leur rang (*secundum dignationem*).

prix de la part de terrain qui lui était concédée. On ignore si dans le principe ces redevances ne se payaient pas au canton aussi souvent qu'au chef; dans les âges suivants, ce fut toujours du seigneur que le serf releva.

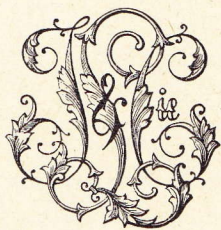
MOKE

MŒURS

USAGES, FÊTES ET SOLENNITÉS

DES

BELGES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46